



**VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE**

**PROCES VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 MAI 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 19 mai à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle Jules Ferry rue Garnier, sous la présidence de monsieur Arnaud DUMONTIER, maire.

**Etaient présents :**

Arnaud DUMONTIER,  
**Maire,**

Eddy SCHWARZ, Marie-Christine MAGNIER, Monique MARTIN, Bruno VERMEULEN, Françoise DEMAISON, Jean-Pierre REVIERE, Caroline BARRUCAND, François DROUIN.

**Adjoints au maire,**

Catherine SCHOCKAERT, Maryse MARCOLLA, Alain BAUGEE, Jean Luc FLOURY, Cyril BATTNER, Laëtitia GOURDON, Romain HECQUET, Christophe MIQUEL, Thierry FIEVEZ, Mari Rosi TAYAMOUTOU, Michel OUDIN, Reynald ROSSIGNOL.

**Conseillers municipaux.**

**Etaient représentés :**

Philippe FIAULT par Eddy SCHWARZ, Valérie POULAIN par Caroline BARRUCAND, Sindy DA SILVA par Marie-Christine MAGNIER, Alexis DERACHE par Monique MARTIN, Marie-Christine RIVIERE par Bruno VERMEULEN, Aline CATOIRE par Jean-Pierre REVIERE, Mohamed YACOUBI par Arnaud DUMONTIER, Sonia DEFLANDRE par Françoise DEMAISON, Carine ANDERSON par Alain BAUGEE, Caroline CARON par Reynald ROSSIGNOL.

**Etaient absents :**

Didier GASTON, Elise ZAMBEAUX.

**Secrétaire de séance :** Catherine SCHOCKAERT.

Date de convocation : 11/05/2021

Date de l'affichage : 21/05/2021

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de procurations : 10

Nombre de votants : 31

Monsieur le maire fait respecter une minute de silence en la mémoire d'Éric MASSON, fonctionnaire de police municipale, assassiné le 05 mai 2021 lors de ce qui devait être une intervention banale de contrôle de stupéfiant à Avignon et il renouvelle tout son soutien à l'ensemble des forces de sécurité. Il informe avoir été présent lors de la manifestation de soutien à la police nationale ce jour (le 19 mai), s'interrogeant sur le fait que la loi ne peut pas toujours évoluer en faveur du délinquant mais plutôt en faveur de la victime et des forces de l'ordre. Monsieur le maire prononce également une minute de silence en faveur de Marcel SIPE, ancien conseiller municipal et adjoint au maire, en adressant à son petit-fils, Romain HECQUET, conseiller municipal, ses plus sincères condoléances.

**N°2021-058 : Désignation d'un secrétaire de séance.**

Vote : Adoptée à l'unanimité.

**N°2021-059 : Motion de soutien au projet dit du barreau Roissy-Picardie.**

Vote : Adoptée à l'unanimité.

**N°2021-060 : Vote des tarifs municipaux année 2021-2022.**

Vote : Adoptée à l'unanimité.

**N°2021-061 : Exonération de la redevance de l'occupation du domaine public pour les commerçants en 2020 et 2021.**

Vote : Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le maire précise qu'il s'agit d'un geste supplémentaire envers les commerçants et qui s'ajoute aux mesures déjà prises par la CCPOH.

**N°2021-062 : Attribution de subventions aux associations année 2021-2022.**

Vote : Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le maire rappelle que les personnes ayant des responsabilités au sein des associations ne prendront pas part au vote.

Monsieur le maire indique que la ville budgétise 208 000€ pour les associations. En 2020, la commune a versé que 198 000€ car les associations, en raison de la crise sanitaire, avait moins fait appel aux subventions de la ville. Cette année encore, l'objectif budgétaire reste 208 000 euros mais les associations n'ont pas demandé de subventions supplémentaires en raison du peu d'activités maintenues et de l'absence de dépenses.

Monsieur le maire ajoute que la commune fait un geste encore plus marqué envers les associations du domaine de la solidarité, notamment le Secours catholique et les Restos du cœur en attribuant 1 000€ supplémentaires qui correspondent précisément à leur demande supplémentaire. Il est à noter que l'Entraide Samu Social ne bénéficie pas de subvention complémentaire pour avoir bénéficié des subventions complémentaires de l'État qui couvrent leurs besoins.

Les associations ayant des employés ont eu l'opportunité de demander une avance de subvention, et seule l'association BCOP l'a fait. La commune lui a octroyé 8 000€.

Monsieur Reynald ROSSIGNOL demande des informations complémentaires sur l'attribution de subvention à l'association AMRES.

Monsieur le maire indique que cette association ne demande pas de subvention du fait de l'annulation de tous ses événements en 2020.

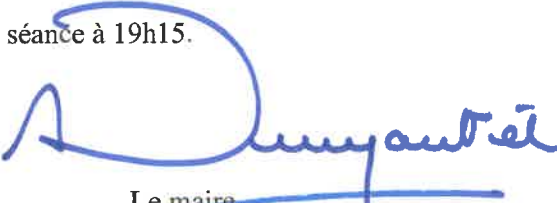
Monsieur Reynald ROSSIGNOL souhaite obtenir des informations sur les tarifs de cotisation à l'AMRES, monsieur le maire lui conseille alors de prendre attache auprès de la présidente, madame Maryse MARCOLLA.

Ne prennent pas part au vote : François DROUIN, Maryse MARCOLLA, Christophe MIQUEL, Bruno VERMEULEN, Romain HECQUET.

En l'absence de questions diverses, monsieur le maire lève la séance à 19h15.

Le secrétaire de séance,  
Catherine SCHOCKAERT



  
Le maire,  
Arnaud DUMONTIER